

hoc est, cette année, l'un des grands points convergents du tourisme. On y vient en foule par tous les chemins de fer, par les somptueux bateaux de la Compagnie du Richelieu, et même par le golfe, les New-Yorkais, pour varier leurs plaisirs, ayant contracté l'habitude de nous attaquer par la mer, à bord de l'*Orinoco*. Depuis quelques jours surtout, le décor des rues de Québec est fort en couleur : marins anglais, Templars, Forestiers, pèlerins, jusqu'aux cowboys et guerriers indiens du Wyoming Wild West, tout cela anime, égaye le coup d'œil. Nous sommes cosmopolite par tempérament ; nous voudrions voir Québec le rendez-vous de toutes les races du globe, y entendre parler tous les idiomes de la terre !

Car la population, le nombre, est tout. Partout où il y a du monde, il y a des affaires, l'argent circule. Demandez-en des nouvelles aux cochers de place qui font des journées d'or depuis quelque temps, aux personnels du Frontenac, du Victoria, du Clarendon et du Florence qui sont littéralement sur les dents, aux marchands de fourrures, de bijouterie et de passanterie indienne, à Laliberté, à Reufrew, à Duquet, à Seifert, et à combien d'autres !

* * *

Ce qui se passe en ce moment dans nos murs est une grande leçon de choses qui devrait porter ses fruits. En politique, Québec est peut-être la ville la plus libérale de l'Amérique ; en matière de commerce, elle est la plus conservatrice. C'est une de ces antithèses qui tiennent à la nature humaine et qu'on constate sans les expliquer, comme celle qui fait de nos amis les Anglais, les plus puritains observateurs du dimanche, les plus grands valseurs de la terre. A Québec, c'est le petit nombre qui risque de l'argent sur des projets problématiques. Citons un exemple, en l'accompagnant d'une mention honorable. M. J. B. Laliberté aurait bien pu jouir en paix de l'argent qu'il avait amassé par son travail ; il a préféré associer la ville à ses profits, en la dotant d'un véritable palais qui est en soi-même, comme l'établissement Pâquet, comme le bloc Garneau, une retentissante annonce pour Québec. C'est un petit Québécois qui a aujourd'hui le droit de s'intituler le propriétaire du plus vaste magasin de fourrures du Dominion. L'honneur en rejaille sur nous tous, citoyens de la vieille capitale. Si la moitié seulement des Québécois qui ont des capitaux les employaient aussi utilement, avec l'idée fixe d'annoncer, de prôner, d'embellir leur ville, si ce sentiment de fierté civique était la règle générale au lieu d'être l'exception, quels profits la population entière n'en retirerait-elle pas !

Concitoyens, ne vous arrêtez donc pas en si beau chemin. Créez des industries, des spécialités locales, faites-les connaître au loin par le moyen de l'annonce, multipliez les fêtes d'été ou d'hiver, les expositions, les lieux d'attraction, les théâtres, les jardins publics, pour attirer ici les touristes et les capitaux qui ne demandent pas mieux que d'y venir, et vous aurez attaché votre nom à une œuvre vraiment patriotique.

* * *

Depuis longtemps déjà, nous prêchons la création d'un marché local pour la vente et l'exportation des produits du district, et en particulier l'établissement d'un "Cold Storage" à Québec.

Nous aurions aimé voir l'initiative québécoise s'emparer de ces beaux projets. Il paraît que c'était trop demander. Voici qu'une institution montréalaise, la "Dominion Cold Storage Co," prend les devants. La Commission du Havre, la Chambre de Commerce et le Conseil de Ville sont à la fois saisis de la question. La "Dominion" demande à la Commission du Havre la cession gratuite d'un emplacement sur la Jetée Louise ; elle veut s'installer sur le "Cross Wall," ce sera peut-être un peu difficile à obtenir. Au Conseil de Ville, elle demande une exemption de taxes pour 20 ans, le monopole à perpétuité, et de plus la fourniture gratuite d'une force motrice, électrique ou autre, de 100 chevaux-vapeur ou un bonus équivalent. De la Chambre de Commerce, elle attend un chaud appui. Peut-être les capitalistes Montréalais demandent-ils le plus pour avoir le moins. Les exemptions de taxes, les monopoles, sont des choses délicates ; il n'en faut pas abuser. D'autre part, il faut tenir compte des avantages du "Cold Storage," et il est peut-être préférable de faire bon accueil à une compagnie étrangère, qui se trouvera intéressée au progrès de notre port, et qui contribuera à mettre fin à cette lutte absurde et anti-patriotique du Havre de Montréal contre celui de Québec. C'est peut-être la preuve que les Montréalais, après avoir fait engouffrer des millions dans le haut du fleuve pour se créer un port artificiel, constatent aujourd'hui la stérilité de leurs efforts contre la nature.

Quoi qu'il en soit, la "Dominion Cold Storage Co" offre de bâtir sur le champ un entrepôt de \$150,000 refroidi par l'ammoniac anhydre réglable à la température voulue, d'une capacité de 500,000 pieds cubes ou de 10,000 tonneaux par année.

Partout où l'on a introduit le "Cold Storage," l'entreprise a payé. Pourquoi en serait-il autrement à Québec ? Les conséquences nécessaires seraient la création d'un marché pour les produits laitiers

et agricoles, l'utilisation et l'agrandissement des quais à eau profonde, le règlement des vieilles difficultés et la levée de l'embargo qui pèse aujourd'hui sur le port de Québec.

La "Dominion" est si sûre de son fait qu'elle s'engage à bâtir un entrepôt additionnel d'année en année. L'unité de dimensions de ces sortes d'établissements est 60' x 60' à 5 étages. New-York en possède déjà 64 ; Chicago 40 ; Philadelphie 32 ; Boston 32 ; Baltimore 20 ; St-Louis 16 ; San Francisco 12 ; Pittsburg 6 ; Washington 6. Québec pourrait bien se payer le luxe d'un au moins !

* * *

Le moment est bien choisi pour tenter le règlement de l'amiable des vieilles difficultés dont nous parlions la semaine dernière.

Le conseil de la Chambre de Commerce a nommé un comité, judicieusement composé de quelques influents marchands de bois, pour s'aboucher avec les chefs de la Société des ouvriers de bord. Le comité va tendre la branche d'olivier à ceux-ci, et d'après le résultat des premiers pourparlers, tout va bien. Les délégués du commerce ont rencontré dans les chefs ouvriers de jeunes hommes intelligents, éclairés et extrêmement bien disposés. Le premier point à régler sera, nous dit-on, l'emploi de la vapeur dans le chargement et le déchargement des vaisseaux. Nous espérons qu'on s'entendra aisément de part et d'autre. Il ne s'agit plus de plaider droits acquis ; eût-on tout le droit de son côté, on n'a jamais raison contre l'intérêt de sa ville.

— : o o o : —

LE MAITRE DE POSTE

Nous avons bien scandalisé un certain nombre de bonnes gens en proposant que les maîtres de poste fussent *ex officio*, et moyennant bonne et valable rétribution, agents propagateurs des journaux. Mettre des fonctionnaires publics au service d'intérêts particuliers ! Fidone ! Franchement, nous étions bien osés.

Nous allons bien autrement épater ces bonnes têtes. Voici en effet ce que nous lisons bien dans un journal d'Europe, le *Marché Français* :

LES VALEURS A RECOURIR

On sait qu'actuellement les effets de commerce à recouvrer par la poste, qui étaient impayés par suite de l'absence du débiteur, ne lui étaient pas représentés à domicile et un avis informait seulement l'intéressé du dépôt au bureau de son quartier de la valeur présentée ; c'est là que le débiteur devait aller en solder le montant, et ce dans le court délai durant lequel l'effet y restait en suspens avant d'être retourné au tireur.

Cet état de choses depuis longtemps avait provoqué de nombreuses réclama-